



Décès de l'un de mes propriétaires

Par **Amstramgrame1**, le **26/03/2010** à **12:35**

Bonjour,

Mon propriétaire qui est curateur de son épouse en maison médicalisée vient de décéder. J'habite une maison dont les loyers sont perçus par une agence gestionnaire, bail pour 3 ans depuis 2000 et la maison est une vieille bâtisse datant d'avant 1945. Je voudrais savoir dans la mesure où mes propriétaires n'ont pas de descendants directs, sauf mon propriétaire un frère, une soeur et des neveux si:

Je pouvais être menacée de quitter mon logement, et sous quelles conditions ?

Si le bail pouvait être revu ainsi que les montants de loyers ?

Si j'étais prioritaire pour l'achat de mon logement en cas de vente ?

Merci pour vos réponses !